

# Le St Laurentais



N°7

JUILLET / AOÛT 2009



Il m'est agréable de vous adresser ce bimensuel en vous souhaitant de très bonnes vacances et un repos bien mérité.

Je profite de cette occasion pour remercier particulièrement les présidentes et présidents d'associations pour toutes les manifestations estivales 2009, qui je l'espère seront appréciées de tous. Merci du fond du cœur à ces petits groupes de bénévoles qui travaillent pour vous faire plaisir et pour que vous passiez de bons moments de joie et de bonne humeur.

Cette belle saison d'été apporte encore une fois ses couleurs, ses parfums et ses chants d'oiseaux. Pour nous, Saint-Laurentais, la saison d'été est du solstice du 21 juin à l'équinoxe du 22 septembre en espérant que l'été 2009 soit ensoleillé et chaud.

Diriger une collectivité exige aujourd'hui rigueur et professionnalisme : le droit, la réglementation sont de plus en plus complexes. Certains domaines (finances, urbanisme, marchés publics, fiscalité, intercommunalité...) impliquent des arbitrages qui engagent la responsabilité du Maire et l'avenir de notre commune).

Merci à toute l'équipe municipale pour tout le travail réalisé lors des commissions le soir après leur travail.

Le Conseil Municipal, les employés municipaux, le Conseil des Sages, le Conseil Municipal des Jeunes et moi-même vous souhaitons de BONNES VACANCES 2009.

Le Maire,  
Raymond MINIER.



**PERMANENCE ASSISTANTE SOCIALE**

**À LA MAIRIE**

Le 3<sup>ème</sup> Mercredi de chaque mois de 10h à 12h

Son secrétariat est dans les locaux de la DTAS  
(Délégation Territoriale d'Action Sociale)

28 rue Chanzy à Rochefort. Tél: 05 46 88 15 79

\*\*\*\*\*

**Maison Départementale des Personnes  
Handicapées (M. D. P. H)**

La Loi du 11 février 2005 sur légalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées a donné compétence à la MDPH pour assurer l'accueil, l'information et le conseil de toute personne en situation de handicap et de sa famille.

La MDPH de la Charente Maritime a mis en place à cet effet :

un numéro d'appel gratuit, le 0. 800. 15. 22. 15

un service d'accueil physique et téléphonique,  
ouvert du Lundi au vendredi

de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Par ailleurs sur le département, chaque DTAS a désigné en son sein un référent MDPH qui exerce également une mission d'accueil et d'information.

DTAS 28, rue Chanzy 17300 Rochefort,

Tél : 05.46.87.27.57

**FORMATION, CREATION D'ENTREPRISE**

**DEMANDEURS D'EMPLOI**

Nous vous informons que des fiches d'information sont à votre disposition en Mairie, venez consulter les possibilités de contrats.

CIE contrat initiative emploi

CAE contrat d'accompagnement emploi

ACCRES aide aux chômeurs créateurs ou repreneurs d'entreprise

Egalement des fiches sur les formations des salariés et des agents territoriaux.

Vous pouvez également prendre contact avec votre conseiller Mission Locale ou au pôle emploi de Rochefort.

**LA LIGUE CONTRE LE CANCER**

Pour faciliter la vie des malades et de leurs proches, un guide a été conçu par le comité de la Charente Maritime de la ligue contre le cancer. Il a pour principal objectif de vous informer et de vous accompagner.

Il est à votre disposition à l'accueil de la Mairie. Néanmoins si vous souhaitez vous le procurer, il suffit de vous adresser à la Ligue contre le cancer 208, rue Marius Lacroix 17000 la Rochelle.

Tél : 05.46.50.57.95

Mail : [cd17@ligue-cancer.net](mailto:cd17@ligue-cancer.net)

**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (C.C.A.S)**

A vous retraités de la commune de Saint Laurent de la Prée, invitation à l'inscription sur le registre du plan catastrophe naturelle

Madame ou Monsieur,

La commune de Saint Laurent de la Prée, met à la disposition de ses administrés un registre nominatif sur lequel peuvent s'inscrire les personnes âgées de plus de 65 ans ou les personnes en situation de handicap lorsqu'elles sont fragiles et isolées et qu'elles vivent à leur domicile.

Ce registre est mis en place dans le cadre du plan d'alerte et d'urgence départemental pour des risques exceptionnels et notamment de canicule.

Dans l'hypothèse où un nouveau plan canicule serait annoncé, un contact périodique sera organisé cet été afin de s'assurer du bien-être et de la sécurité des personnes inscrites. En cas de difficulté, l'intervention des services sociaux sera favorisée afin d'apporter une aide et un soutien à domicile de ces personnes.

La demande de recensement peut être formulée par la personne elle-même, par son représentant légal ou par un tiers (famille, voisin, ami et service à domicile...) Elle peut se faire par écrit ou par téléphone auprès de la Mairie, coordonnées ci-dessus.

Madame, Monsieur, je vous prie de croire à l'expression de mes sentiments dévoués.

Madame CHASSIN,

Adjointe au Maire, chargée des Affaires Sociales

Cette inscription est facultative. Les données figurant sur ce registre sont limitées exclusivement à l'identité et à la situation à domicile de la personne inscrite, laquelle dispose d'un droit d'accès et de rectification des informations la concernant. En tout état de cause, les dispositions utiles sont prises pour préserver la confidentialité et la sécurité des renseignements collectés.

**EN CAS DE FORTES CHALEURS**  
**Mise en œuvre du dispositif canicule**



**• COMPRENDRE**

**CANICULE**

Ma santé peut être en danger quand ces 3 conditions sont réunies :



Il fait très chaud.



La nuit, la température ne descend pas, ou très peu.



Cela dure depuis plusieurs jours.

Si vous êtes une personne âgée, isolée ou handicapée, pensez à vous inscrire sur le registre de votre mairie ou à contacter votre Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Vous bénéficierez ainsi d'une aide en cas de canicule.

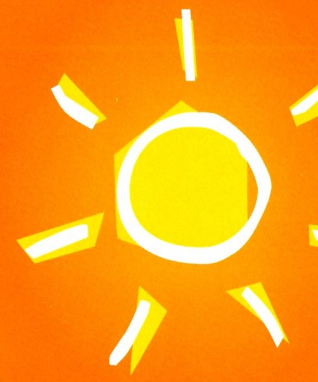
Si vous prenez des médicaments, n'hésitez pas à demander conseil à votre médecin traitant ou à votre pharmacien.

Si vous voyez une personne victime d'un malaise ou d'un coup de chaleur, appelez immédiatement les secours en composant le **15**

Consultez régulièrement la météo et la carte de vigilance de Météo France.  
Téléphone : 32 50 (0,34€/minute)  
Internet : [www.meteo.fr](http://www.meteo.fr)

Envie d'en savoir plus pour vous ou votre entourage ?

Composez le 0 800 06 66 66 (Appel gratuit)  
ou consultez [www.sante.gouv.fr/canicule](http://www.sante.gouv.fr/canicule)



**La canicule et nous...**

**COMPRENDRE ET AGIR**

**• COMPRENDRE**

**CANICULE**

Selon l'âge, le corps ne réagit pas de la même façon aux fortes chaleurs.

**Personne âgée**



Mon corps transpire peu et a donc du mal à se maintenir à 37°C.



La température de mon corps peut alors augmenter : je risque le coup de chaleur (hyperthermie).

**Enfant et adulte**



Mon corps transpire beaucoup pour se maintenir à la bonne température.



Je perds de l'eau : je risque la déshydratation.

**• AGIR**

**CANICULE**

**Personne âgée**

Je mouille ma peau plusieurs fois par jour tout en assurant une légère ventilation et ...

Je ne sors pas aux heures les plus chaudes.



Je passe plusieurs heures dans un endroit frais ou climatisé.



Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.



Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...).



Je bois environ 1,5 L d'eau par jour. Je ne consomme pas d'alcool.



Je donne de mes nouvelles à mon entourage.



**Enfant et adulte**

Je bois beaucoup d'eau et ...

Je ne fais pas d'efforts physiques intenses.



Je ne reste pas en plein soleil.



Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur.



Je ne consomme pas d'alcool.



Au travail, je suis vigilant pour mes collègues et moi-même.



Je prends des nouvelles de mon entourage.





## SENIORS EN VACANCES

Dans le cadre de son action sociale, Association Nationale des chèques vacances (L'ANCV) met en œuvre le programme Seniors en Vacances.

Organisée depuis 2007 et soutenue par le Secrétariat d'Etat au Tourisme, Seniors en Vacances permet aux retraités de bénéficier d'un séjour tout compris et, pour les plus modestes d'entre eux, d'une aide financière de L'ANCV.

Pour tout renseignement veuillez prendre contact avec le siège administratif de la Rochelle.



## SENIORS EN VACANCES EN FRANCHE COMTE

*Village de vacances Neige et Plein Air*

**39310 LAMOURA**

Une semaine  
en pension complète

**180 € par personne (1)**



3 au 10 octobre 2009 - 10 au 17 octobre 2009

Implanté au cœur du parc naturel régional du Jura, sur les rives bucoliques du lac de Lamoura, le village vacances est orienté côté soleil..

Entre vignobles et forêts, on pousse aussi la porte des ateliers d'artisans qui perpétuent le savoir-faire des anciens : tourneurs, layetiers et boisseliers qui fabriquent d'ingénieux objets en bois, tailleurs de pierres précieuses ...

Laissez vous guider par l'équipe du village de vacances qui bâtira avec vous le programme des visites à ne pas manquer et vous fera découvrir les joies de la randonnée, savourer le fromage du Jura, la croûte aux morilles et la saucisse de Morteau



Au village vacances, un espace aquatique, aquagym, relaxation, gym douce, sauna, hammam à volonté. Chaque soir, la sympathique équipe d'animation vous fera partager des soirées amicales et chaleureuses où les visages s'illuminent des couleurs prises dans la journée.



### **RENSEIGNEMENTS ET RESERVATIONS**

***Village de vacances :***  
***Neige & Plein Air***

La combe du lac – 39310 LAMOURA  
Tél : 03.84.41.22.45 – Fax : 03.84.41.21.18  
Email : [neigepleinairla@wanadoo.fr](mailto:neigepleinairla@wanadoo.fr)

***Siège administratif :***  
***Neige & Plein Air***

B.P. 3033 – 17031 LA ROCHELLE CEDEX 1  
Tél. : 05.46.28.93.00 – Fax : 05.46.28.93.05  
Email : [neige.plein-air@wanadoo.fr](mailto:neige.plein-air@wanadoo.fr)

(1) Aide ANCV 170 € Seniors en Vacances déduite)





## Lundi 13 juillet SARDINADE

organisée par l'association "Roul' Benezzz".

Rendez-vous sur le skate parc derrière la salle polyvalente à partir de **19h30**.  
Menu adulte à 10 € et menu enfant à 6 €

- **Ambiance festive et bal populaire** assurés par la chanteuse Téüra.
- **Feu d'artifice à 22h30**.



## Mardi 14 juillet

**15 h 00** tous les enfants de la commune sont attendus place de l'église, pour s'amuser comme des fous dans les **structures gonflables**, mises à leur disposition.

**17 h 00** Place de l'église **casse croûte traditionnel** offert par la Municipalité (legs Tessier).

## Dimanche 9 août FÊTE DES BATTAGES ET DE VILLAGE

L'association ADBSL vous donne rendez vous à partir de **10h00** à la "Zone du « bois brûlé"



ENTREE GRATUITE: Moisson à la lieuse, battage année 50 à 60, exposition de matériels agricoles neufs et anciens, exposition de vieilles voitures, exposition des métiers d'autrefois, nombreux jeux anciens gratuits.

Buvette et restauration rapide sur place à partir de 12h00.

Repas Charentais: 15 € / adulte, 8 € jusqu'à 12 ans  
sur réservation en téléphonant après 20h00 à: Michèle 05 46 84 54 33,  
Didier 05 46 84 15 59, Joël 05 46 84 00 71.

## Samedi 15 août CONCOURS DE PETANQUE ET REPAS CHAMPÊTRE

organisé par l'association des Anciens Combattants derrière la salle polyvalente.

Début des **inscriptions à 8h30**, jet au but à 10h15, finale à 14h00. Concours en triplette constituée, 5 € par joueur, prime de 100 €, buvette sur place, repas champêtre à 12h30.

Contact téléphonique: Madame Etienne 05 46 84 58 42



## Samedi 15 et dimanche 16 août RENCONTRES CELTIQUES

Festival organisé par l'association Riboul.

### **Samedi 15 à 21h00 concert de Keltiac**

**Keltiac** est un groupe qui invite certains des plus grands musiciens irlandais et bretons de la scène actuelle, leur dernier disque reprend des compositions contemporaines et des thèmes traditionnels irlandais, gallois, écossais ou bretons, les mélodies sont accrocheuses, le souffle poétique incroyablement captivant.

### **Dimanche 16**

**au matin:** Balade musicale et botanique dans le marais avec la **Famille Charrier** (violons, diato, et violoncelle) et **Anne Richard**

**dans la journée: Serge Athenour et Gavin Anderson,' Le Pavillon de l'Ecosse'** - nouveau spectacle interactif. Gavin Anderson a été plusieurs fois invité au festival inter celtique de Lorient.

-le **Somme Battlefield Pipe Band**. 20 musiciens (pipers et drummers) en costume représentants de divers clans écossais.

-stages et **initiation aux danses** écossaise, bretonne, et Irlandaise

-mini concert de **Courant D'eire**

-concert de **Max et La Theorie** ( De la musique balkanique vers des sonorités amérindiennes, bretonnes et parfois même pop, le métissage est le premier moteur créatif du groupe. Un concert de traverse, à la croisée des cultures, une musique vivante et vivifiante, en théorie)

- contes de haute Bretagne avec **Roland Guillou**

-**slow session**, ouverte à tous les musiciens voulant s'essayer aux mélodies Irlandaises.

**Le soir Fest Noz trad** avec **Guillou-Duchene** ( Depuis les années 80, Roland Guillou a animé d'innombrables festou-noz en compagnie des "Chanteurs de Guérande", de son compère de la première heure: Roland Brou, du trio Brou / Guillou / Guillard, des chanteurs du vannetais gallo "R3G", Pierre Guillard ...)

**Tevenn Rhuys** groupe de fest noz regroupant flûte traversière en bois, bombarde, accordéon chromatique et guitare. Originaires de la presqu'île de Rhuys, ils proposent une musique dynamique et rythmée, alliant traditions et compositions

Exposants: luthiers, brasserie de Broceliande, initiation à l'entrelacs celtique,....

Repas sur réservation: kig ah farz au 05.46.84.48.29 ou assoriboul@aol.com





● Des centaines d'escargots ont été détruits de façon intentionnelle par appâts empoisonnés sur le terrain de la zone de captage d'eau de la bêche de l'Aubonnière, rue des Coudrées, propriété de la commune.

Un élu, ainsi que l'habitant qui a alerté la mairie ont mené l'enquête, pour constater que les appâts ont été répartis à plusieurs dizaines de mètres du terrain cultivé par l'agriculteur qui a ensemencé le champs contigu au terrain communal infesté et qui a été également traité avec les mêmes appâts.

Seul la main de l'homme a pu répandre ce produit mortel à l'endroit où il a été découvert.

Hormis la destruction gratuite des gastéropodes, nous n'osons pas imaginer les risques de prélèvement par des enfants d'escargots agonisants qu'ils auraient pu rapporter fièrement au domicile familial pour être cuisiné par la maman du foyer ! avec en plus la pollution d'une zone alimentant en eau potable Fouras & l'Île d'Aix.

Nous condamnons ce comportement irresponsable, le ou ces coupables se reconnaîtront !

● Le fleurissement des entrées de village remporte un très vif succès puisqu'il a été victime de vols répétés des pots de fleurs, probablement trop beaux pour profiter à la contemplation publique au bénéfice de personnes peu soucieuses du bien collectif.

Petite délinquance qui empoisonne la vie des élus et des administrés qui œuvrent pour le bien être de tous !

Daniel LOSTETTER Adjoint voirie

### Communiqué de la Mairie de Rochefort pour les demandes de passeport biométrique

Le passeport est un titre de voyage individuel, valable 10 ans pour les personnes majeures et 5 ans pour les personnes mineures.

L'inscription sur le passeport des parents n'est plus possible.

Il comporte, en plus d'une zone de lecture optique, une puce contenant notamment l'image numérisée de son titulaire. La puce sans contact intègre les mêmes informations que celles qui figurent sur la page 02 du passeport, ainsi que la photographie de son titulaire qui est numérisée.

Lors de la délivrance du passeport, un reçu sur lequel est inscrit l'ensemble des informations contenues dans la puce est remis au titulaire.

*Depuis le 25 juin 2009, vous pouvez déposer une demande de passeport biométrique à la mairie de Rochefort, UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS.*

**Avant de vous présenter à la mairie, veuillez lire attentivement les points suivants :**

#### 1) Présentation du dossier de demande de passeport :

Seuls les dossiers complets pourront être enregistrés en mairie.

Première demande pour personnes majeures	Renouvellement
2 photographies d'identité identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue (format 35 mm x 45 mm)	2 photographies d'identité identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue (format 35 mm x 45 mm)
88 EUR en timbre fiscal ( 89 EUR pour certaines mairies de certains départements )	88 EUR en timbre fiscal. ( 89 EUR pour certaines mairies de certains départements ) - Voir ci-dessous
justificatif de domicile ou de résidence	Justificatif de domicile ou de résidence
Carte nationale d'identité en cours de validité (si le demandeur en possède une)	Ancien passeport
justificatif de nationalité française sauf si le demandeur est né en France et que l'un au moins de ses parents est né en France.	Justificatif de nationalité française sauf si le demandeur est né en France et que l'un au moins de ses parents est né en France.
Justificatif d'état civil : <ul style="list-style-type: none"> <li>un extrait d'acte de naissance avec filiation (une copie intégrale d'acte de naissance peut être également produite)</li> <li>ou, à défaut la copie intégrale de l'acte de mariage, sous réserve de la preuve de l'impossibilité de produire l'acte de naissance précité</li> </ul>	Justificatif d'état civil : <ul style="list-style-type: none"> <li>un extrait d'acte de naissance avec filiation (une copie intégrale d'acte de naissance peut être également produite)</li> <li>ou, à défaut la copie intégrale de l'acte de mariage, sous réserve de la preuve de l'impossibilité de produire l'acte de naissance précité</li> </ul>
Autres pièces à fournir en cas d'utilisation d'un deuxième nom (nom d'époux, nom de l'autre parent)	Autres pièces à fournir en cas d'utilisation d'un deuxième nom (nom d'époux, nom de l'autre parent)



<b>Première demande Pour personnes mineures non émancipées</b>	<b>Renouvellement</b>
2 photographies d'identité identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue (format 35 mm x 45 mm)	2 photographies d'identité identiques, récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue (format 35 mm x 45 mm)
Le montant du passeport en timbres fiscaux (voir ci-dessous)	Le montant du passeport en timbres fiscaux (voir ci-dessous)
un justificatif de domicile ou de résidence	un justificatif de domicile ou de résidence
Carte nationale d'identité (si le mineur en possède une)	l'ancien passeport
un justificatif de l'autorité parentale	un justificatif de l'autorité parentale
Pièce d'identité de la personne exerçant l'autorité parentale	Pièce d'identité de la personne exerçant l'autorité parentale
sauf si le mineur est né en France et que l'un au moins de ses parents est né en France, un justificatif de nationalité française	sauf si le mineur est né en France et que l'un au moins de ses parents est né en France, un justificatif de nationalité française
Justificatif d'état civil : un extrait d'acte de naissance avec filiation du mineur (une copie intégrale d'acte de naissance du mineur peut être également produite)	Justificatif d'état civil : un extrait d'acte de naissance avec filiation du mineur (une copie intégrale d'acte de naissance du mineur peut être également produite)
Autres pièces à fournir en cas d'utilisation d'un deuxième nom à titre d'usage (nom de l'autre parent par exemple)	Autres pièces à fournir en cas d'utilisation d'un deuxième nom à titre d'usage (nom de l'autre parent par exemple)

Les originaux de l'ensemble de ces pièces doivent être présentés. Le demandeur doit également remettre les photocopies des pièces qui restent en sa possession (pièce d'identité, justificatif de domicile, justificatif de nationalité française).

**Tout dossier présenté incomplet entraînera un nouveau rendez-vous et allongera d'autant le délai de délivrance du passeport.**

### **2) Photographies :**

Les photographies nécessaires à l'établissement du passeport peuvent être réalisées gratuitement en mairie pour toute personne âgée de 6 ans au minimum.

Vous pouvez aussi fournir deux photographies d'identité faites par un photographe professionnel ou une cabine automatique. Dans ce cas, le droit de timbre à acquitter pour le passeport est réduit de 1 Euro.

**Attention : pour tout enfant de moins de 6 ans, fournir obligatoirement deux photographies d'identité prises par un photographe professionnel.**

### **3) Délai d'obtention du passeport :**

N'attendez pas le dernier moment pour effectuer votre demande de passeport ;

**Ne réservez votre séjour que si votre passeport est en cours de validité ;**

Évitez les périodes d'affluence traditionnelles pour déposer votre demande (avant les départs en congés) ;

Actuellement, le délai de délivrance du passeport peut varier **de 2 à 8 semaines**, en fonction du temps nécessaire au contrôle des dossiers par les services préfectoraux et à la fabrication du titre par l'Imprimerie Nationale. Nous ne sommes pas en mesure de prévoir le délai de fabrication pour le moment.

**Si vous avez réuni toutes les pièces nécessaires à l'enregistrement de votre demande de passeport, vous pouvez maintenant prendre rendez-vous avec la mairie.**

#### **Prise de rendez-vous avec la mairie**

*Attention, ne prenez rendez-vous que si vous avez déjà toutes les pièces requises.*

**Prise de rendez-vous avec la mairie de Rochefort pour faire enregistrer sa demande de passeport.**

Prévoir 30 minutes de rendez-vous par dossier ;

Prendre un rendez-vous par passeport demandé

(exemple : demande de passeport pour un parent et son enfant = 2 rendez-vous)

**Chaque demandeur de passeport doit se présenter en personne, même les enfants** qui doivent en outre être accompagnés de leur représentant légal (prise d'empreintes) ;

**Le demandeur devra obligatoirement venir retirer son passeport au lieu où il a fait enregistrer sa demande ;**

Le retrait du passeport s'effectue par le demandeur, et lui seul. Le passeport d'un mineur est remis en présence de son représentant légal (prise d'empreintes lors du dépôt du dossier et également lors du retrait du passeport) ;

**Tout demandeur se présentant en retard pourra voir son rendez-vous reporté à une date ultérieure ;**

**Vous pouvez prendre rendez-vous :**

Sur Internet : vous pouvez consulter les disponibilités et prendre rendez-vous en cliquant sur le lien suivant:

<http://www.ville-rochefort.fr/vie-pratique/demarches/etat-civil/formulaire>

par téléphone au : 05 46 82 65 87

De **8h15 à 12h** et de **13h30 à 17h30** du lundi au vendredi

en vous présentant au guichet du service des affaires diverses :

119 rue Pierre Loti

17300 Rochefort

De **8h15 à 12h** et de **13h30 à 17h30** du lundi au vendredi



# ST LAURENT EN BALADE

Malgré une météo peu engageante, plus de 30 Saint-Laurentais ont participé à la randonnée pédestre organisée par la Municipalité de Saint-Laurent de la Prée le dimanche 17 mai.

Le circuit pédestre de 10 km démarrait à la gare de St Laurent pour traverser une partie du marais, passer "La Perrière" et au lieu dit "La Barre", repartir vers L'Houmée, le canal de Charras et une halte à la Maison éclésièrre. Le maire qui était de la randonnée a présenté le projet de réhabilitation de ce site pendant que les marcheurs se désaltéraient et grignotaient quelques gâteaux.



Nous avons fait un court arrêt au golf pour admirer le paysage et la vue sur la Charente, avant l'arrivée vers 11h45 à la gare. Le verre de l'amitié a été servi sous le préau de l'ancienne école, en présence de quelques élus qui ont félicité les marcheurs.



Tout le monde était ravi et ne souhaite que recommencer. Il a été décidé d'organiser très rapidement une réunion pour définir sous quelle forme nous pouvons continuer ensemble : une association ? le balisage de parcours autour de St Laurent ? Il sera fait appel à toutes les bonnes volontés. Les informations concernant ce projet seront consultables sur le blog de la commune.

Dominique Lebreton.

# CONCOURS DE PÊCHE

Je remercie tous les participants venues au concours de pêche qui s'est déroulé dans la bonne humeur et la convivialité.

Je remercie également Mme Daunus, son fils Michel et toutes les personnes qui m'ont aidé afin que cette belle journée soit une réussite.

Michel Hubert.  
Président de l'A.C.C.A

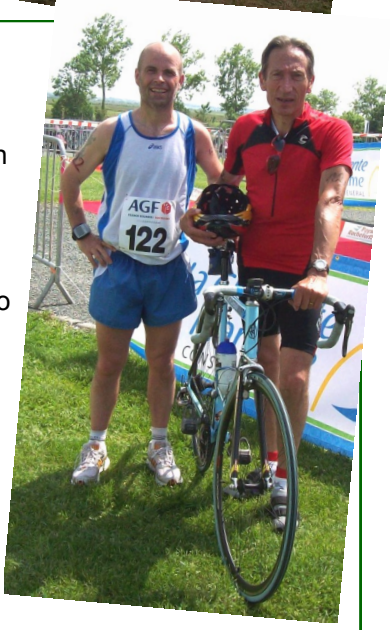


# DUATHLON

Le samedi 23 mai avait lieu la 4ème édition du Week'athlon de la presqu'île dont les épreuves de Duathlon annonçaient le début à St Laurent. Un soleil radieux accompagnait les concurrents sur l'épreuve ouverte à tous en individuel ou en équipe sur 3 kms de course à pied, 21 en vélo et à nouveau la course à pied.

Tous furent heureux du déroulement de la compétition et restaient pour encourager les enfants.

A 17h00 le départ leur était donné afin de s'élancer sur des distances adaptées à leurs âges.





## GALA DE DANSE COUNTRY

Plus d'une trentaine de St Laurentais sont devenus des accros de cette danse qui fleure bon l'ouest américain : le country. Chaque fin d'année est un prétexte pour se produire devant un public gagné à sa cause. Invités d'OK country de St Laurent, les Niels Country Boots, brillants dans leurs figures.



RETROSPECTIVE

Ce samedi 30 mai, la troupe des joyeux lurons du club du bon Accueil intervenaient aussi, déchaînant les applaudissements du public. L'après-midi se déroula, alternant danses country (où la troupe St Laurentaise arborait de magnifiques tee-shirts imprimés à leur nom) et folklore saintongeais, le final regroupant toutes ces troupes. Vivement l'année prochaine pour un nouveau spectacle !

Article et photos M & M DUPAS.

## VIDE GRENIER



Il est 6 heures St Laurent s'éveille, je suis dans ma voiture avec la remorque pleine et déjà une cinquantaine de véhicules me précède pour aller installer leurs trésors cachés dans la rue des Coudrées. On avance, les barrières viennent d'être ouvertes par Martine et Nathalie qui accueillent les exposants. 7h00, je suis installé c'est l'heure de la pause café. 9h00 les derniers arrivants



s'installent en se frayant un chemin entre les accros de la bonne affaire déjà nombreux, le vide grenier de St Laurent de la Prée a commencé. Cette journée fut un succès pour les organisateurs de l'association Parenthèses qui ont su, une fois de plus, attirer la foule des exposants et des visiteurs. Félicitations à eux.

OCD.



Ils étaient matinaux ce samedi matin.

Dès 8H, ils se sont dispersés en équipe devant la Salle Polyvalente, voitures et remorques attelées. Entre poches, tuyaux, pneus, ferrailles, bidons etc. environ 15 m3 de déchets ont été récupérés. Puis vers 11H00 le casse-croûte était offert par la Municipalité.



Un grand merci à tous les participants.

## NETTOYAGE DE LA COMMUNE





RETROSPECTIVE



## Gala de l'Association Modern'Jazz

Le succès était au rendez-vous au casino de Fouras samedi soir. Les danseuses de Virginie RIBARD, professeur de danse depuis 4 ans, nous ont fait voyager dans le monde du cinéma avec le Groupe de Cabariot.

On a pu reconnaître certaines musiques de films comme

borsalino, les bronzés font du ski etc...

Sylvie nous a interprété quelques standards de jazz accompagné par Michel au piano.

La salle était comble. Le gala a duré près de 2H30 sous les applaudissements du public.



Annie Train.

## FÊTE DE LA MUSIQUE

C'est après une mise en ambiance musicale des rues de St Laurent, à bord du "bateau qui a des roues," que sous le préau de la Mairie, se sont installés les groupes Bloc-Notes et Courils.



Le public a pu apprécier leur répertoire varié dans une ambiance sympathique.

Fidèles à leur programme, la bonne humeur, la musique et le soleil étaient au rendez-vous. Merci et félicitation pour cette prestation.

## FÊTE DES ECOLES



L'été qui s'installe nous rappelle que la fin de l'année scolaire est proche ...

Nouvelle organisation du temps scolaire oblige, c'est une kermesse version « nocturne » qui, cette année, est venue clôturer en beauté la traditionnelle fête des écoles et sa Chorale.

Une fois encore, nous remercions l'association des parents d'élèves dont le dynamisme de ses adhérents a permis à de nombreux parents de se retrouver autour de grillades, quiches et de nombreuses autres gourmandises préparées par de courageuses mamans !!

Remercions également toutes les personnes qui spontanément ont aidé à la mise en place et au rangement.

La fête a battu son plein jusque tard dans la nuit, grâce à la structure gonflable louée pour l'occasion, ainsi que les jeux en bois mis à la disposition des enfants. Rappelons au passage que ces jeux sont disponibles à la location pour vos fêtes familiales, mariages, anniversaires etc.... n'hésitez pas à contacter Claire BESLIN à l'association des parents d'élèves.

Nous souhaitons à tous nos petits Saint Laurentais de très bonnes vacances, à nos nouveaux « grands » qui quittent le CM2, de beaux succès au collège, et bonne chance à Pascale BRIDOUX RUELLE dans ses nouvelles fonctions de l'autre côté de la Charente !!

Carole Olivier. Photo M Dupas.

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil neuf, le trente et un mars,

le Conseil Municipal de la commune de SAINT-LAURENT DE LA PREE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Raymond MINIER, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal** : 24 mars 2009

**Secrétaire de séance** : Mr MARCHAND.

**Présents** : MM. LOSTETTER D., COCHE-DEQUEANT O., MASSE G., OLLIVIER L. MARCHAND S., REPAIN C., MARCHAL F., ROBAIN P., BEUFILS C, .Mmes BETAUX B., CHASSIN M, JEANNIERE G., LE BRETON D.

**Excusés** : M COLAS C-J. (pouvoir à M. MASSE), M BOUTIRON F. (pouvoir à M MINIER) Mme OLIVIER C. (pouvoir à Mme CHASSIN).

**Absents** : Mme TRAIN A., M E. BONVALLET.

\*\*\*\*\*

DELIBERATIONS

## **1 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF**

Mr MINIER présente la synthèse de l'analyse financière élaborée par les services de la Caisse d'Epargne. Notre commune possède un faible niveau d'endettement rapporté aux nombres d'habitants. L'évolution démographique de la commune reste un facteur très favorable pour les années à venir. Des tombées de dettes sur 2009 et 2010 permettront de dégager une nouvelle capacité d'emprunt.

Fonctionnement : équilibré en recettes et dépenses à 1.088.156 euros

Investissement : équilibré en recettes et en dépenses à 346.000 euros.

Après cette présentation, le conseil municipal vote à l'unanimité le budget primitif 2009.

## **2 – JARDINS FAMILIAUX**

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux que les travaux d'aménagement des jardins familiaux sont bientôt achevés, et seront disponibles au 1<sup>er</sup> avril 2009.

Il s'agit maintenant de fixer le montant de la location et d'adopter le règlement.

Après discussion, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de fixer le loyer à 120 € par an, payable d'avance et d'adopter le règlement ci-annexé.

## **3 – DEFENSE DE LA COMMUNE**

Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux du différent qui oppose la commune et l'OGEC école Ste Marie de la Providence.

Cette dernière a déposé un recours auprès du Tribunal Administratif de Poitiers.

Monsieur le Maire demande que la commune soit représentée par Me André BONNIN, avocat à Rochefort sur Mer.

Le Conseil Municipal, par 13 voix pour et 4 abstentions, accepte cette proposition et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer les documents afférents à ce dossier.

## **4 – CONVENTION EMPRUNT - EFFACEMENT DES RESEAUX**

Le Maire donne lecture de la convention concernant les travaux de reprise de l'éclairage public rue des Allées, rue des Epinettes, rue des Carrés, rue de la Raize et route des Coudrées ainsi que l'éclairage du lotissement H.L.M., rue du Bois du Moine, suite à l'effacement des réseaux.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la dite convention et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour la signature des dossiers y afférents.

## **QUESTIONS DIVERSES**

--- Le 02 avril à 18 h aura lieu une réunion publique concernant la réhabilitation de la rue des Allées.

--- Une proposition d'achat d'un défibrillateur nous a été faite et sera étudiée avec diverses associations et le conseil des sages.

--- Les élections européennes auront lieu le dimanche 07 juin 2009.

--- Réunion le mardi 14 avril 2009 dans la moyenne salle pour les amoureux de la randonnée pédestre.

**Le prochain Conseil Municipal aura lieu le mardi 7 juillet à 18h30 dans la petite salle polyvalente.**



## FOOTBALL CLUB FOURAS ST LAURENT

La saison de football est maintenant terminée et s'est dans l'ensemble bien passée.

L'équipe 1<sup>ère</sup> a terminé 3<sup>ème</sup> en 3<sup>ème</sup> division après avoir monté l'année précédente. Elle visait le maintien, donc challenge réussi.

L'équipe réserve a terminé 4<sup>ème</sup> en 4<sup>ème</sup> division après avoir monté l'année précédente également.

L'objectif était le maintien donc le challenge est réussi.

L'équipe Vétérans a terminé en 5<sup>ème</sup> position.

Les -15 ans ont terminé en bas de tableau ainsi que les -13 ans. Ces 2 équipes ont participé à un tournoi dans le Périgord le week-end du 6 et 7 juin. L'équipe -15 ans a joué la petite finale et terminée 3<sup>ème</sup>. L'équipe -13 ans a joué la grande finale et s'est classée 2<sup>ème</sup>.

Les benjamins ont joué la finale départementale et a fini 8<sup>ème</sup> sur 16. Trois benjamins du club ont également joué la finale départementale de jonglages et deux ont fini dans les cinq premiers il fallait tout de même faire 100 jonglages pied droit, 100 jonglages pied gauche et 100 têtes plus des jeux de ballon. Donc BRAVO !!!

Les poussins cette année ont appris à se connaître et se sont bien comportés lors du championnat ainsi que lors du dernier tournoi à Aytré, ils ont fini 8<sup>ème</sup> sur 16 équipes engagées.

Les benjamins et les poussins ont fait également un déplacement en Vendée à St Hilaire De Riez pour un tournoi et se sont très bien défendus.

Les débutants ont terminé leur saison par la journée nationale des débutants sur la plage à St Georges De Didonne par un temps superbe. La journée fut entrecoupée de bains de mer et de matchs. La soirée s'est terminée par un barbecue au stade de Fouras et chose promise, chose due, ils ont clôturé la saison par un après midi au parc Yaka Jouer de St Laurent.

Pour préparer la saison prochaine les enfants déjà licenciés peuvent se rendre au stade de St Laurent le mercredi 01 JUILLET à partir de 14h jusqu'à 16h ou au stade de Fouras de 16h à 18h afin de signer les licences. Sinon rendez-vous le mercredi 03 Septembre au stade de Fouras ou St Laurent à 14h.

BONNES VACANCES

Stéphane Marchand, vice président.

Dates à retenir: Mercredi 01 JUILLET signatures licences, Mercredi 03 SEPTEMBRE inscriptions, Samedi 05 SEPTEMBRE tournoi Vétérans à FOURAS, Samedi 12 SEPTEMBRE tournoi benjamins poussins à FOURAS

**POUR TOUS RENSEIGNEMENTS MR ESCALADA JACQUES : 06 07 99 02 28**



### BAR HÔTEL RESTAURANT DE LA PLACE

Domi et Jacky en sont les nouveaux propriétaires, ils vous y accueillent en saison du lundi au dimanche de 8h00 à 21h00.

Ils vous proposent leurs spécialités du sud sur commande telles que:

- Bourride de lotte à la Sétoise
- Rouille de seiches
- Encornets farcis à la Catalane
- Matelote d'anguilles à ma façon
- Bouillabaisse

Chaque jour une formule différente vous est également proposée.

Pour réserver appelez le 05 46 84 52 18



### LE ZINC DE SAINT PIERRE

Romuald vous propose des multiples services: Bar, tabac, presse, épicerie, dépôt de pain et gaz, timbres amende et postaux, téléphonie à la carte.

Horaires d'ouverture:

Du lundi au vendredi

7h00 à 13h30 et 16h00 à 20h00

Le samedi et le dimanche

8h00 à 13h30 et 16h00 à 20h00

Les vendredis et samedis fermeture à 20h30

Fermeture hebdomadaire le mercredi après-midi en saison, le mercredi hors saison.

Tél: 05 46 84 03 89

Concluons par ce proverbe Charentais: *Qui teurche la laine, revint tondu !* Qui cherche les ennuis, les trouvent !